

BOUÉE

INFOS | n° 226



Magazine d'informations municipales
Décembre 2020

PANNEAUPOCKET

Au service des habitants de la commune de Bouée

SOYEZ

**ALERTÉ
PRÉVENU
INFORMÉ**



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie s'est équipée de l'application **PanneauPocket**.

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.



L'APPLI MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE



SIMPLE ET GRATUIT

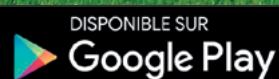
Testez vous-même!

- 1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore** ou **PlayStore**
- 2 Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre commune en favori en cliquant sur le cœur ♥ situé à côté de son nom.

Pas besoin de créer un compte !

Félicitations, vous recevrez désormais des notifications de votre commune en cas d'alertes ou d'informations.

BONNE UTILISATION !



Sommaire

● Infos Municipales

> pages 2-5

● Associations

> pages 6-7

● Infos pratiques

> page 8

Bulletin municipal n° 226

Mairie de Bouée

2 route du Syl - 44260 BOUÉE

Tél. 02 40 56 12 18 - Fax 02 40 56 14 33

Courriel : accueil@bouee.fr

Site : www.bouee.fr

Directeur de publication :

André LE BORGNE

Rédaction :

Antony PEIGNET, les services Enfance,
la bibliothèque et les associations

Maquette : Odile SOUDAIS

Infographie - Impression : Kalydéa

Tirage : 500 exemplaires

Crédit photos : www.freepik.com

> Designed by macrovector / Freepik

Prochaine parution

Dépôt des articles et annonces, à la
mairie ou par mail à accueil@bouee.fr
avant le 15 février 2021

Retrouvez tous les Bouée Infos sur
notre site internet www.bouee.fr

Edito

Chères Bouésiennes, Chers Bouésiens,

Cette année 2020 s'achèvera dans quelques jours. Elle restera d'abord marquée à tout jamais par cette pandémie qui nous a tous touchés, à des degrés divers certes, mais chacun se souviendra de cette crise sanitaire qui a bouleversé notre quotidien.

Ces confinements, plus ou moins bien vécus, ces événements familiaux comme les sépultures ou les mariages, restreints aux très proches, bref, tous ces moments de rassemblements familiaux, amicaux, sportifs ont été proscrits.

Ce fut comme une grande parenthèse, une transition de près de trois longs mois pour le changement de municipalité, une économie au ralenti, des manifestations repoussées ou annulées, une vie associative quasi inexistante, des attestations de déplacement, des visages masqués... Nos aînés n'auront pas vécu ce petit moment de fête que représente leur repas en commun de début décembre, mais tous recevront un panier de Noël.

Tournons rapidement cette page, n'oublions pas mais soyons confiants et faisons en sorte que 2021 compense largement ce que 2020 nous a enlevé.

Conservons tout de même de belles images : la fin des travaux de l'école des Courlis juste avant la fin du premier confinement qui a permis aux enfants de prendre possession de leurs nouveaux espaces, cette quatrième classe « optionnelle » tout de même intégrée au projet et qui a finalement été utilisée dès la rentrée 2020, l'agrandissement de la cour du restaurant scolaire, la solidarité et le bénévolat pour la création des masques, le maintien de l'activité épicerie du « Relais de Bouée » et aussi ces clients attablés sur la place de l'Église qui ont égayé notre centre bourg cet été.

Nous espérons tous, dès que cela sera possible, pouvoir inaugurer la nouvelle école et organiser une manifestation dans le cadre du projet « Une naissance – Un arbre » pour les enfants nés depuis 2018.

Signes encourageants et de grand réconfort, nous voyons de belles rénovations en cours ou en projet dans nos villages avec l'installation de jeunes ménages, signes de vitalité pour notre commune. Nous mettrons également tout en œuvre pour que le projet de lotissement route de Malville voit enfin le jour. Nous allons lancer la réflexion et des études pour la rénovation de la salle polyvalente et de l'église, 2 projets qui ne se feront pas simultanément mais qu'il faut initier rapidement. Avec des dotations en diminution, il faudra aller chercher les subventions.

Sur le plan intercommunal, 2021 verra également la mise en place de la nouvelle collecte des déchets (ordure ménagère et tri sélectif), la modification de circulation sur la route de Lavau pour partager l'espace avec les cyclistes.

Au nom du nouveau conseil municipal, je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année, elles seront sans doute différentes, mais restons confiants, patients, solidaires et respectueux les uns des autres.

Le Maire, André LE BORGNE

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 15 septembre 2020

Le Conseil Municipal :

- Approuve le compte rendu du 30 JUIN 2020
- Désigne Mme SURGET en tant que secrétaire de séance
- DECIDE de vendre, en vue de régularisation, une parcelle de 22m² à La Babinais au prix de 2€ le m²
- DECIDE de faire borner un délaissé de voirie, en vue de sa vente au prix de 2€ le m² à Couébas
- DECIDE de mettre la procédure de bien vacant sans maître à « le Croisac »
- VALIDE une participation de 150€ au Fonds de Solidarité Logement pour l'année 2020
- VALIDE le compte-rendu du conseil d'école « les courlis » du mois de juin
- DECIDE de reconduire le contrat à durée déterminée d'un agent et d'augmenter son temps de travail passant ainsi de 10H50 hebdo à 14H50
- DECIDE de demander une subvention au Département pour des travaux de voirie
- DECIDE de demander une subvention au Département pour l'installation de toilettes publiques
- ACCEPTE la désaffiliation de la CARENE au Centre de Gestion 44
- NOMME les adjoints, membres du SYDELA
- REFUSE de modifier les horaires de la Mairie
- DECIDE d'organiser des réunions pour finaliser le plan communal de sauvegarde
- EST INFORME de l'avancée du dossier PLU « les Aubinains »
- VALIDE des devis pour la formation des agents, l'installation de films solaire au bâtiment accueil enfance, la location des décorations de Noël
- EST INFORME de l'avancée du dossier « une naissance, un arbre »
- EST INFORME de la prochaine réunion du CCAS le 16 septembre
- EST INFORME du déménagement des archives communales suite à l'ouverture de la 4ème classe et des travaux de réhabilitation de l'ancienne bibliothèque pour installer ces archives
- DECIDE la date du 27 octobre à 20h pour le prochain conseil municipal

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 27 octobre 2020

Le Conseil Municipal :

- Approuve le compte rendu du 15 septembre 2020
- Désigne Mme SURGET en tant que secrétaire de séance
- VALIDE le compte-rendu du conseil d'école « les courlis » du 15 octobre dernier
- VALIDE le rapport 2019 sur le prix et la qualité du service public d'Eau Potable
- VALIDE le rapport 2019 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets
- ACCEPTE de prendre en charge à hauteur de 15.25€ par repas et à 60€ par nuit d'hébergement pour la formation des élus
- CHOISIT le principe de toilettes « classiques » pour le dossier de subvention à demander au Département
- VALIDE la convention avec la Communauté de Communes pour l'année scolaire 2020-2021 qui acte le prix d'un repas pris le mercredi, dans le cadre de l'ALSH, à 6€30 pour la communauté de Communes
- EST INFORME des devis pour la réhabilitation de l'ancienne bibliothèque pour installer les archives communales
- VALIDE ces devis
- EST INFORME de la mise en place de panneau-pocket
- EST INFORME de la mise en place de la cérémonie du 11 novembre en comité restreint
- DECIDE de repousser la cérémonie « une naissance, un arbre » à 2021
- DECIDE la date du 12 janvier à 20h pour le prochain conseil municipal

(la version détaillée de ces deux comptes rendus est affichée en mairie ou visible sur le site de la commune.)



Recensement de la population 2021

Le recensement de la population initialement prévu du 21 janvier 2021 au 20 février 2021 a été annulé par les services de l'INSEE, en raison de la situation sanitaire actuelle.

Il sera reporté en 2022.

Commémoration du 11 novembre.

La commémoration du 11 novembre a revêtu un caractère singulier imposé par les contraintes sanitaires.

La cérémonie a eu lieu le dimanche 15 novembre. Le Maire André LE BORGNE, accompagné par Olivier MOLAT le porte-drapeau, Roger FURET à la sonnerie aux morts, Patrick DANET représentant des anciens Combattant de Cordemais ainsi que le Maire de LAVAU-sur-Loire, ont salué la mémoire de nos concitoyens morts pour la France.

Ils ont observé une minute de silence après le dépôt des gerbes devant le monument aux morts.



Chiens, véhicules : Respectons nos trottoirs



Depuis plusieurs années la commune s'est attachée à sécuriser le déplacement piétonnier par la présence de trottoirs. Que ce soit dans le bourg ou vers le lotissement dit de la Pennais, de plus en plus d'habitants peuvent accéder maintenant au centre ville, aux commerces et aux écoles en toute sécurité.

Malheureusement certains propriétaires de chiens laissent nos amis les bêtes effectuer leurs besoins au beau milieu des espaces piétonniers. Pour permettre un déplacement satisfaisant aux promeneurs, enfants, poussettes ..., nous leur demandons vivement d'éviter ce problème ou au moins de ramasser les crottes, résultat fâcheux de leur promenade ! Prévoir un simple sac suffit largement.

Les parents qui emmènent leurs enfants à l'école ou les promeneurs leur en seront gré.

Par ailleurs il est rappelé que les trottoirs doivent restés libres pour le passage des piétons et ne sont pas des parkings. Le stationnement y est donc formellement interdit. Nous constatons malheureusement que des voitures séjournent parfois sur les trottoirs alors qu'il existe à proximité des places libres sur les parkings.

Il serait regrettable que la commune soit obligée de prévoir des investissements coûteux pour permettre le libre accès aux trottoirs.

Merci à tous de faire les efforts nécessaires pour respecter la vie en commun.

Aménagement d'une Chaussée Voie Centrale Banalisée (CVCB) ou Chaucidou

Le département développe un itinéraire « Nord Loire à Vélo ». A ce jour, un itinéraire de 40 km reliant Couëron à Donges empruntant des chemins et voies partagées, a été prédéfini.

Le choix d'expérimenter une Chaussée Voie Centrale Banalisée sur le tronçon de la route départementale 90 reliant Bouée à Donges a été acté.

Ce type de chaussée modifie les habitudes de conduite, pour faire cohabiter les différents utilisateurs de la route (véhicules, vélos, deux roues) tout en améliorant la sécurité des usagers

La vitesse sera réduite de 80 à 70 km/h. Début des travaux en semaine 51.

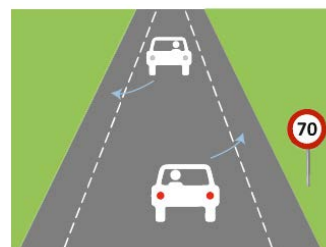
En voiture,
différents cas de figures peuvent se présenter :



1

Aucun véhicule ne se présente en face et la route est dégagée

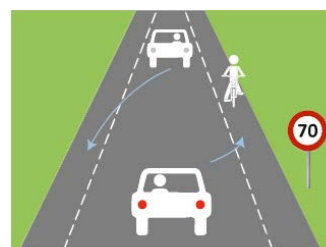
→ **Je circule sur la partie centrale de la chaussée**



2

Un véhicule se présente en sens opposé

→ **Je vérifie qu'il n'y a pas de piéton ou de cycliste sur la chaussée et je me déporte sur la droite pour croiser le véhicule. L'automobiliste en sens opposé procède de même**



3

Un cycliste circule à droite de la chaussée et un véhicule se présente en sens opposé

→ **Je me déporte sur la droite, derrière le cycliste, en maintenant une distance de sécurité adaptée. Je dépasse le cycliste une fois l'autre véhicule croisé**

École Les Courlis

L'ouverture de la quatrième classe :

Suite à une augmentation des effectifs, l'école publique les Courlis compte désormais 4 classes pour la rentrée de septembre 2020.

- Classe de PS-MS avec M^{me} Ollivier.
- Classe de GS-CP avec M^{me} Martini remplacée par M^{me} Guitton
- Classe de CE1-CE2 avec M^{me} Fanène.
- Classe de CM1-CM2 avec M^{me} Nicolas remplacée par M^{me} Gaborieau.

M^{me} Le Guen est présente dans l'école les vendredis dans la classe de PS-MS.

M^{me} Cruaud et M^{me} Demay sont les AT-SEMS respectivement des classes de PS-MS et de GS-CP.

Opération 'Nettoyons la nature' :

Vendredi 25 septembre, dans le cadre du projet sur le respect de notre environnement proche, les élèves des 4 classes, ont nettoyé les environs de l'école et du centre-ville de Bouée.

Epicierie d'Art :

Judi 24 septembre, les élèves des quatre classes ont pu aller voir les différentes œuvres exposées à l'Epicierie d'Art. Ensuite a eu lieu un travail dans chaque classe.

La lecture de la lettre de Jean Jaurès par M. Le Borgne en hommage à Samuel Paty

Lundi 2 novembre, une matinée dédiée à l'Ecole et aux Valeurs de la République a eu lieu à l'école Les Courlis. Dans toutes les classes, ont eu lieu différentes activités sur le rôle de l'école, des enseignants, des élèves et les valeurs de la République. A 11 h, M. Le Borgne a lu la lettre de Jean Jaurès aux élèves de CE1 au CM2.



École Sainte-Thérèse

L'école Sainte-Thérèse vous ouvre ses portes.

Si vous souhaitez scolariser votre enfant à la rentrée de septembre 2021 et découvrir l'école Sainte-Thérèse de Bouée, vous pouvez déjà prendre rendez-vous avec Mr Eyquard au 0630815974 ou à l'adresse suivante : ec.bouee.ste-therese@ec44.fr

Une visite de l'école vous sera proposée et nous discuterons ensemble du contrat de scolarisation que nous proposons aux familles de l'école Sainte-Thérèse de Bouée.

Mais vous pourrez aussi nous rejoindre :

Le samedi 16 janvier 2021 de 9h00 à 12h00 à l'école Sainte-Thérèse de Bouée qui vous ouvrira ses portes.

Autour d'un café, vous pourrez alors visiter les locaux de l'établissement, rencontrer l'équipe enseignante et les membres de l'équipe éducative de l'école qui vous présenteront plusieurs points :

- L'organisation générale de l'école.
- Le projet d'accueil des enfants de PS (nés en 2018) et PPS (nés en 2019) pour 2021-2022 : rythme d'accueil, modalités d'inscription...
- Nous vous présenterons les projets suivis cette année ou prévus pour l'année prochaine.

*Le chef d'établissement
Franck Eyquard*

ECOLE SAINTE THERESE

2 place de l'église

44260 BOUEE

02.40.56.13.79.

ec.bouee.ste-therese@ec44.fr



Les Amis de la chapelle de Rohars



Saison tronquée pour la chapelle de Rohars et ses animations estivales. Nous avons dû annuler quatre de nos cinq manifestations prévues en 2020. La journée des peintres, une exposition en juin et deux concerts n'ont pu se dérouler comme prévu. Suivant l'évolution sanitaire ces journées seront reconduites en 2021 dans la mesure du possible. En tout cas nous continuerons à proposer aux bouésiens des manifestations de qualité.

Seule une exposition de peintures et sculpture prévue dans le cadre des Journées européennes du patrimoine a pu avoir lieu normalement en septembre.

Ce fut un beau week-end avec deux artistes de talents. Malgré les conditions le public est venu nombreux admirer les œuvres de Philippe et Charlotte. Nous avons pu découvrir Philippe Sidot peintre professionnel qui expose en France et à l'étranger. De nombreux prix internationaux jalonnent son parcours. Témoin de son époque, l'artiste nous a proposé des œuvres créatives, colorées, dépeignant des scènes de vies d'aujourd'hui.

L'artiste Charlotte Carsin, sélectionnée par l'Académie Boitiat pour participer au grand prix de Barbizon 2017 crée des personnages et des scènes imaginaires jouant des formes et des couleurs sur tous supports. Elle propose un travail d'une grande précision mélangeant différentes techniques avec un graphisme et une écriture qui lui sont propres.



Le soir la grande marée nous a permis d'admirer le spectacle de l'eau côtoyant la chapelle

Les Amis chapelle de Rohars évoluent

Depuis la dissolution du Groupe d'histoire locale, il fallait concrétiser les recherches historiques sur notre Commune. Aussi le but de l'association des Amis de la chapelle de Rohars a été modifié et de nouveaux statuts ont été votés le 17 février 2020 en assemblée générale. Il n'est plus question de reconstruction, celle-ci étant achevée. En collaboration avec la commune, nous continuerons à gérer la chapelle, ouvertures, entretien et programmation, mais nous allons élargir notre activité vers la connaissance du patrimoine et l'histoire de Bouée.

Si vous êtes intéressé pour nous rejoindre vous pouvez nous contacter par courriel : lacsar@orange.fr ou par téléphone au 06 81 13 26 57.

La photothèque de Bouée

Les photographies anciennes sont des témoignages de la vie quotidienne de nos ancêtres et sont précieuses pour les personnes ayant un intérêt pour la généalogie de leur famille.

Bien souvent, hélas, ces photos disparaissent par indifférence et on ne sait plus identifier les personnes qui figurent sur celles qui ont été conservées.

La photothèque de Bouée est née en réponse à cette préoccupation. A l'initiative de Bernard David, auteur de nombreux écrits sur l'histoire de Bouée sa commune natale, elle est aussi animée par Martine Ruiz Aranda, habitante portant un intérêt à l'histoire locale.



Collection virtuelle

La photothèque rassemble des copies numériques de photographies anciennes, antérieures à 1950, photos prises à Bouée, ou dont le sujet comporte au moins un habitant de Bouée.



Elle est constituée avec un double objectif :

- permettre aux personnes intéressées par les photos anciennes de Bouée d'avoir accès à une collection plus large que celle qu'elles possèdent,
- poursuivre l'identification des personnes figurant sur ces photos, par comparaisons méthodiques.

Chaque photo est accompagnée d'une notice qui donne pour chaque personne identifiée ses nom et prénom, les années et lieux de sa naissance et de son décès. Les liens de famille entre les personnes sont également indiqués.

Une liste des personnes, sous forme de tableau, regroupe tous les individus figurant sur les photos avec, pour chacun, les références des photos où il paraît. Actuellement, la photothèque contient 161 photos et ce ne sont pas moins de 470 personnes qui sont référencées.

Les photos sont réparties en six séries : portraits individuels, portraits familiaux, couples de mariés, groupes de mariage, groupes divers, patrimoine et sites.

La collection est conservée sur un espace de stockage en ligne, accessible pour l'instant aux contributeurs et sur demande du lien de connexion.

Appel à contribution

Toute personne qui posséderait ou aurait accès à des photographies, même une seule, en lien avec Bouée, est invitée à nous rejoindre. Nous serions ravis que vous puissiez contribuer à enrichir notre base. **Nous vous proposons plusieurs façons de nous joindre :**

- par courriel, photothequebouee@gmail.com pour l'envoi de vos photos numérisées,
- par téléphone, au 06 14 82 43 69 pour nous demander une collecte à votre domicile,
- en déposant vos photos à la Mairie, au Relais de Bouée, dans une enveloppe au nom de la photothèque de Bouée.

Tous vos documents seront bien sûr rendus sitôt traités.

Nous accueillons également toute bonne volonté pour nous aider.

Associations

Périscolaire de Bouée



Astuce ma pochette à masques !

Les enfants et les animateurs du périscolaire de Bouée travaillent tout au long de l'année sur la protection de la nature. Aujourd'hui, ils sont ravis de vous proposer cette belle astuce à partager en famille pour ranger vos masques.

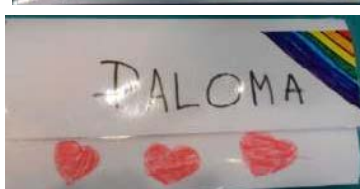
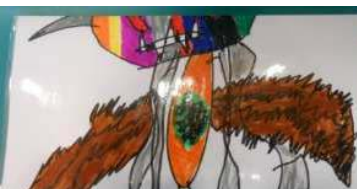
La mise en place de bonnes pratiques au sujet des masques : C'est participer à des solutions à la crise environnementale. Moins de masques et de sacs plastiques dans la nature !

Il vous suffit :

D'une feuille A4 pliée à 11cm dans le sens vertical

- rabattre le reste pour l'ouverture de votre pochette (forme une enveloppe)
- maintenant à vous les artistes, mettre votre prénom
- plastifier
- coller votre Craft de chaque côté, plier pour former votre pochette
- Un morceau de Craft au milieu.

Et le tour est joué !



Nouvelles modalités de collecte au 1er janvier 2021 sur le territoire d'Estuaire et Sillon

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

Le tri des emballages est simplifié : tous les emballages en plastique pourront être déposés dans le sac jaune.

Vous pourrez trier en plus :

- les pots (yaourt, crème fraîche, fromage blanc, crèmes cosmétiques, gel, ...),
- les barquettes en polystyrène ou en plastique (beurre, glace, viande,...),
- les tubes (dentifrice, crème solaire,...),
- les sachets et les films en plastique (suremballages, cellophane, surgelés, ...), ainsi que les petits emballages en métal (capsules, opercules,...).

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE PRODUITS PAR LA COLLECTE

À compter du 1^{er} janvier 2021, la collecte sera réalisée **toutes les 2 semaines** suivant un nouveau calendrier de collecte.

Un camion équipé de 2 compartiments **collectera simultanément, mais séparément, votre bac à ordures ménagères et vos sacs jaunes.**

Une fois ramassés, ces déchets sont acheminés vers leurs lieux de traitement respectifs. Il est donc toujours nécessaire de continuer à bien trier les déchets.

VOUS NE POUVEZ PAS STOCKER VOS ORDURES MÉNAGÈRES ENTRE 2 COLLECTES ?

Des colonnes spécifiques d'apport volontaire pour les ordures ménagères vont être installées début 2021 dans chaque commune. Elles disposeront d'un tambour de 50L qui s'ouvrira au moyen du badge déchèterie.

La collecte se met au vert au 1^{er} janvier 2021

UN SERVICE PLUS ACCESSIBLE

Les horaires d'ouverture des déchèteries seront élargis pour fluidifier l'accès. Les sites de Savenay et Saint Étienne de montluc ouverts en continu le samedi limiteront votre temps d'attente.

Le service déchets se rend plus disponible pour faciliter vos démarches : ouverture de l'accueil dès 8h30 le matin du lundi au vendredi, ouverture d'un après-midi supplémentaire (mardi), fermeture à 17h15.

VOS DONNÉES EN 1 CLIC

Compte usager ECOCITO : en créant votre compte en ligne, vous pourrez consulter vos données de production et vos équipements, visualiser vos factures Déchets et les payer en ligne via le site ministériel TIPI.

Carte interactive sur www.estuaire-sillon.fr : vous y trouverez votre jour de collecte, les équipements de collecte et les sites de valorisation situés à proximité de chez vous.